



Giro.com

AVRIL 2015

Le mot du maire

En décembre dernier, la commune a fait l'acquisition des locaux de l'ancien supermarché situé au carrefour de la départementale 465 et de la rue des Prés Heyd. Idéalement situé au centre ville, ce bâtiment d'une surface de 1000 m² pourra accueillir différentes manifestations : du repas convivial au marché de Noël. Des projets d'aménagement sont à l'étude, des plans et des estimations ont déjà été réalisés et les élus membres des commissions travailleront et participeront à l'élaboration du projet définitif.

Les aires de stationnement au milieu desquelles passe la rue de la Tuilerie ont été aussi un argument déterminant dans l'acquisition de l'ensemble. Ces parkings sont, pour Giromagny et ses commerces, d'une importance vitale. Ils deviennent indispensables lorsqu'une manifestation d'envergure est programmée : marchés aux puces, Girotrail, ... et ils sont appréciés des chalands du marché du samedi matin. Giromagny aurait été amputée d'une partie de sa vie commerciale si un projet privé avait vu le jour à cet endroit.

A l'heure actuelle, cet espace est loué à la demande pour des manifestations qui sont matériellement autonomes. On lui donne encore souvent le nom du supermarché qui l'occupait, ce qui n'est pas du goût de tout le monde et qui pourrait aussi froisser les détenteurs des droits de cette enseigne commerciale. Dans les échanges de courriers électroniques entre élus, un nom est apparu : « Espace de la Tuilerie » pour nommer ce bâtiment et ses parkings. Cette dénomination reprend le nom de la rue qui menait à la tuilerie de Giromagny. On peut deviner cet établissement sur le plan de 1811. Les prochaines manifestations d'importance à l'Espace de La Tuilerie seront la journée de sécurité routière le 16 mai et celle de l'artisanat, le 30 mai.

Jacques COLIN



CARNAVAL PLUVIEUX, ...

... **carnaval heureux** ! Le mois de mars a démarré au rythme des percussions de Bombatuc venues de Strasbourg pour animer le défilé de carnaval organisé par le centre socioculturel. Enfants et adultes se sont prêtés au jeu pour le plaisir de tous : princesses, reines des neiges, animaux, chevaliers, cowboys et indiens ont défilé dans les rues sous une averse de confettis vite remplacée par la pluie. Les plus vaillants, renforcés par l'équipe du quartier des Vosges, sont allés saluer les résidents de la maison de retraite Saint-Joseph avant de rejoindre les autres à l'Espace de la Tuilerie où un goûter leur était proposé par l'équipe souriante et dynamique du centre socioculturel. Les forces ainsi recouvrées, les enfants ont pu s'en donner à coeur joie dans ce lieu qui avait des airs de cour de récréation !

Elise LAB



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS

Dix neuf conseillers sont présents et un est représenté pour cette séance du Conseil majoritairement consacrée aux questions financières. Le maire Jacques COLIN ouvre la séance et passe la parole à Christian CODDET, adjoint aux finances, pour l'exposé des comptes et des projets de budgets, à la fois pour ce qui concerne l'exploitation des forêts communales (activité "privée" de la commune) et la gestion des affaires publiques.

Le compte administratif 2014 de l'activité d'exploitation des forêts communales (largement situées dans les communes alentour) fait apparaître un déficit d'exploitation de 40 000 € directement lié à un reversement au budget de la commune d'une somme de 100 000 €. De fait, ce versement était rendu possible à la fois par la réalisation de ventes de bois à un niveau satisfaisant en 2014 (plus de 70 000 €) et par la situation

des excédents antérieurs se montant à plus de 137 000 €. Le Conseil approuve les comptes à l'unanimité ainsi que le report à nouveau des résultats de l'année. Au final le bilan laisse encore apparaître un solde de fonctionnement de plus de 96 000 € disponible pour l'année 2015. Les chiffres de la section d'investissement sont très modestes et ne seront pas détaillés ici. Le compte de gestion du Trésorier est en tous points conforme au compte administratif de la commune et fait aussi l'objet d'une approbation à l'unanimité.

Le projet de budget de l'activité d'exploitation forestière est à nouveau très prudent en ce qu'il n'anticipe pas sur des recettes de ventes de bois en 2015 et repose donc essentiellement sur les reports à nouveau. Malgré ce fait et des travaux de maintenance assez conséquents proposés par l'ONF (pour plus de 20 000 €), un potentiel

de reversement au budget communal de 75 000 € est inscrit. Ce projet de budget primitif est approuvé à l'unanimité.

Le compte administratif général de la commune fait état, en section de fonctionnement, de dépenses à hauteur de 1 972 k€ pour des recettes de 2 422 k€, soit un résultat positif de 450 k€, et, en section d'investissement, de dépenses à hauteur de 593 k€ pour des recettes de 2 281 k€, soit un résultat de 1 688 k€. De tels résultats pourraient toutefois s'avérer trompeurs et nécessitent quelques explications. En section de fonctionnement le bon résultat de l'année est certainement attribuable à la poursuite des efforts de contrôle des dépenses engagés depuis plusieurs années avec le soutien des personnels qu'il convient de remercier. En section d'investissement il faut moduler le résultat par 2 autres chiffres : d'une part des dépenses engagées en 2014 et non soldées pour un montant de 768 k€ et d'autre part la mobilisation en décembre d'un emprunt de 1 150 k€ anticipant l'important programme d'investissement prévu en 2015. Une fois ces 2 sommes déduites, le bilan de l'année s'avère simplement positif d'environ 220 k€. Le Conseil approuve ces comptes à l'unanimité ainsi que le report à nouveau des résultats de l'année 2014 et le compte de gestion du trésorier qui s'avère conforme au compte administratif.

Après avoir pris connaissance de la situation financière générale de la commune (état de la dette, état des risques, garanties d'emprunt) le conseil approuve à l'unanimité la proposition du maire de maintenir sans changement (*conformément aux engagements pris*) les taux d'imposition à leur niveau antérieur. Puis, après avoir revisité le programme d'investissement établi au début du mandat et confirmé dans le cadre de l'opération "centre-bourg", approuvé les demandes de subventions et le devis des travaux d'enfouissement des réseaux secs sur le faubourg de Belfort, il passe à l'examen du projet de budget 2015.

Ce projet de budget, en ligne avec les éditions précédentes, prévoit en section de fonctionnement des recettes de l'ordre de 2 766 k€, dont 674 k€ de report des années antérieures et, bien sûr, la baisse des dotations de l'état, en partie compensée par une dotation de la CCHS ; les dépenses, calquées sur celles des années précédentes, permettent d'envisager un transfert de 720 k€ à la section d'investissement. Au niveau de la section d'investissement, les recettes prévues se montent à 2 597 k€ dont 1 261 k€ de reports des années antérieures, les 720 k€ de transfert de la section de fonctionnement et 430 k€ de subventions. Les dépenses correspondent au solde des engagements

de l'année 2014 pour 768 k€, au remboursement des emprunts pour 249 k€ et à un ensemble de travaux pour près de 1 580 k€ (notamment l'enfouissement des réseaux sur le faubourg de Belfort, la rénovation et l'extension de l'école Dr. Benoît pour le regroupement des écoles primaires, la poursuite des aménagements du parc du Paradis des Loups, des aménagements routiers sur la Grand rue, des quais et abris bus, la liaison piétonne et cyclable de la Savoureuse). Il est à noter qu'une partie de ces travaux ne pourra vraisemblablement pas être achevée en 2015 et s'étendra donc sur l'année 2016. Ce budget primitif 2015 est adopté à l'unanimité.

Les points suivants portent sur l'adaptation du tableau des personnels suite à la mutation du responsable des services techniques dans une commune alsacienne et à celle d'une adjointe administrative principale vers la commune de Chaux. Afin de permettre un "biseau" dans l'intérêt du service, le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, le recrutement d'un agent contractuel et l'extension du régime indemnitaire au personnel contractuel. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité, sauf la 2^{ème} qui enregistre un vote contre.

Christian CODDET

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 14 MARS

Au cours de la quatrième réunion de sa session, tenue le samedi 14 mars, le CMA a préparé les grandes actions du mois d'avril.

En premier lieu, l'opération "Giro Propre" du samedi 18 avril pour laquelle deux réunions publiques ont été organisées les 25 février et 4 mars, et au cours desquelles le problème des incivilités dans la ville a largement été débattu (déchets jetés sur la voie publique à la sortie de la boîte de nuit ou à la sortie du collège et de l'IME, les déjections canines avenue Jean Moulin, allée des Moines, rue du Colonel Weber, les excès de vitesse, etc.). La distribution de "flyers" dans chaque quartier se fera en collaboration avec le Conseil Municipal "des Grands". L'opération de nettoyage se déroulera le samedi 18 avril de 9h00 à 11h00 puis tout le monde se retrouvera à 11h30 à l'espace de la Tuilerie pour faire le bilan de l'opération autour du verre de l'amitié.

Pour la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation, le dimanche 26 avril, le CMA lira un texte qui sera préparé lors de la réunion du samedi 11 avril.

Le programme du déplacement à Paris le 29 avril est finalisé. La délégation du CMA avec ses accompagnateurs prendra le TGV de 6h07. La matinée sera consacrée à la visite de l'Assemblée Nationale et de l'Hôtel de Lassay (résidence du Président de l'Assemblée Nationale) et l'après-midi à une visite de Paris en bateau mouche puis au ravivement de la flamme sur le tombeau du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe. Les parents des enfants qui participent à ce déplacement seront invités à

la réunion du 11 avril à 11h00 pour parler des détails.

Trois invités ont aussi été accueillis au cours de cette séance :

- Bärbel LAMPE, la nouvelle Présidente de l'Association des Amis de Schwabmünchen qui a expliqué l'importance du jumelage et du rôle des jeunes pour faire vivre les échanges ;
- Nicolas COPPOLA, ancien élu du CMA, qui a félicité les jeunes élus de leur engagement dans la vie de leur ville et les a encouragés à continuer à faire vivre cette institution;
- Barbara NATTER, adjointe aux fêtes et aux cérémonies, a parlé de ses attributions qui comportent notamment l'animation d'une commission composée de 7 conseillers qui organise les manifestations qui se déroulent dans la ville en fixant leur planning et en assurant la logistique nécessaire.

Alphonse MBOUKOU



TROIS TOURS ...



La salle des fêtes de Giromagny a accueilli du 21 février au 1^{er} mars le 19^{ème} salon de peinture et sculpture "Aux 3 tours de gueules" organisé par l'Association Transhumance et Traditions. L'invitée d'honneur, Jeannine BESANCON a mis en couleur tout un univers floral à travers ses aquarelles.

Vous avez été plus de 600 visiteurs à vous offrir une pause culturelle, à la découverte des diverses propositions artistiques. Le choix du public s'est porté sur Gérard DUBOURG, tandis que le jury officiel s'est laissé transporter par les voiliers de Fernand LAMY-CHAPPUIS et les sculptures de Claude ROZET, garagiste qui reconvertit d'anciennes pièces de mécanique en de véritables œuvres d'art.

Les jeunes talents ont été dignement représentés par Estelle RIQUELME qui manie aussi bien pinceaux que cagettes en bois pour la réalisation de ses toiles.

Les ateliers artistiques pour enfants ont connu un succès mitigé par le nombre de participants mais enthousiaste par la qualité du travail réalisé sous les conseils avisés de Roland ZINCK et de Jeannine BESANCON.

Le rendez-vous est déjà pris l'an prochain pour fêter le 20^{ème} anniversaire de ce salon haut en couleurs !

Elise LAB

TAUX ZERO

En lien avec l'opération de revitalisation du Centre Bourg portée par la Commune de Giromagny et la Communauté de Communes "La Haute Savoureuse", notre commune a été sélectionnée au niveau national, avec 8 autres communes de notre département, pour bénéficier de l'opération "prêt à taux zéro" (PTZ). Cette opération est destinée à faciliter l'acquisition d'une résidence principale pour les foyers aux revenus modestes. Le PTZ est un prêt complémentaire sans intérêts et sans frais accordé, sous conditions de ressources, de qualité du bien et de coût global de l'opération, aux personnes qui souhaitent pour la première fois devenir propriétaires de leur résidence principale, que ce soit dans le neuf (achat ou construction) ou dans l'ancien (sous réserve de la réalisation d'un minimum de 25% de travaux d'amélioration).

Le montant maximum du PTZ sur la zone de Giromagny est plafonné à 18% du coût global de l'opération et la durée de remboursement peut varier de 12 à 25 ans en fonction des revenus. L'éligibilité à ce type de prêt est aussi subordonnée à un plafond de ressources fonction de la composition de la famille (par exemple 30 800 € par an pour un couple à Giromagny). Enfin le PTZ est cumulable avec tous les autres types de prêts mais il ne peut pas être accordé seul. La plupart des organismes prêteurs sont habilités à mettre en place ce prêt aidé par l'état.

Pour en savoir plus et calculer éventuellement votre prêt, rendez vous sur le site du ministère du logement : www.territoires.gouv.fr en suivant les rubriques «Logement et Hébergement», «Devenir propriétaire et construire», «Prêts et aides à l'achat», «Le PTZ» ou contactez la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Territoire de Belfort au 03 84 58 86 65.

Christian CODDET

B R E V E S

Envie d'écrire ?

Vous aimez écrire ? Vous aimez les "deudeuches" ? Le théâtre du Pilier a imaginé pour vous un atelier d'écriture itinérant. Des passionnés de la mythique 2 CV vous transporteront en divers endroits remarquables de la Haute Savoureuse où Jalie Barcion vous guidera dans vos écritures. Cet atelier gratuit, ouvert à tous à partir de 16 ans, aura lieu les 25 et 26 avril prochains. Renseignements auprès du théâtre du Pilier au 03 84 28 39 42.

Front des Vosges

Du 7 août 1914, date de la première bataille de Mulhouse, jusqu'au 17 novembre 1918, jour de la libération de la ville, le front des Vosges a été le théâtre d'événements sanglants comme ceux de l'Hartmannswillerkopf en 1915 mais aussi de longues périodes de face-à-face où l'activité humaine était entièrement consacrée à la guerre, où tous les regards étaient tournés vers la zone des combats. Pour découvrir ou mieux connaître cette période et ces événements, l'Association pour

l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgiens (AHPSV) propose une conférence : "Le Front des Vosges : 1914/1918" par Francis Péroz, le vendredi 3 avril à 20h00, au siège de la Communauté de Communes "La Haute Savoureuse".

Halte répit-détente Alzheimer

Une personne qui vous est chère est atteinte de la maladie d'Alzheimer : l'aide quotidienne, l'attention permanente, le soutien moral que vous lui apportez sont essentiels à son bien-être. Mais cette situation ne vous laisse que peu de répit alors qu'un peu de temps de détente serait si précieux à la fois pour vous et pour la personne aimée. Pour vous permettre de bénéficier de ce temps de répit, une équipe de bénévoles propose d'accueillir votre proche pendant quelques heures en organisant des activités ludiques et conviviales dans une "halte répit-détente Alzheimer". Celle-ci ouvrira ses portes dans les locaux de la Croix-Rouge, 1 rue de l'Eglise, le mardi 7 avril de 14h00 à 17h00 puis tous les mardis suivants.

Foire aux livres

La médiathèque intercommunale de Giromagny organise une foire aux livres dans ses locaux, 2 av. Jean Moulin, du 11 au 18 avril durant les horaires d'ouverture au public (lundi et mardi de 16h30 à 18h00 et mercredi et samedi de 13h30 à 17h00). Adultes et enfants y trouveront un grand choix de livres à un prix intéressant (0,50 € à 2 €).

Aquabike

Devant le succès remporté par les séances d' "aquabike", la piscine intercommunale Béatrice HESS à Etuefont propose, à la faveur des nouveaux horaires de printemps, deux plages horaires supplémentaires, le lundi de 16h15 à 17h00 et le samedi de 17h15 à 18h00. Renseignements et réservations au 03 84 54 72 40. En outre une nouvelle activité est aussi proposée : l' "aquapalm", le lundi de 16h15 à 17h00.

Nouveaux horaires

La mairie est désormais ouverte au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

ErDF : 09 72 67 50 90

GrDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN AVRIL

Mercredi 1 : # Auditions de l'école de musique.

Dimanche 5 : # Vide grenier organisé par l'USG VTT.

Jeudi 9 : # Don du sang en salle des fêtes de la mairie de 14h30 à 20h00 organisé par la Croix Rouge.

Samedi 11 : # Handball à 14h00, <14 ans masculin : US Giromagny vs Danjoutin et à 16h00 <16 ans masculin : US Giromagny vs Maîche.

Lundi 13 : # Remue méninges en petite salle de la mairie de 14h00 à 16h00;

Mardi 14 : # Conseil Communautaire à 18h00 au siège de la Haute Savoureuse, allée de la Grande Prairie;

Passage de la déchèterie mobile à Lepuix de 12h00 à 19h00.

Mercredi 15 : # Auditions de l'école de musique.

Samedi 18 : # Handball à 18h00, senior, US Giromagny vs ASCAP B;

Opération Giro.Propre de 9h00 à 11h30 organisée par le CMA.

Dimanche 26 : # Journée du Souvenir de la Déportation; cérémonie à 11h00 au square du Souvenir.

Lundi 27 : # Remue méninges en petite salle de la mairie de 14h00 à 16h00.

Jeudi 30 : # Baby bourse organisée par l'Association des Familles.

ERRATUM : Dans le numéro de 154 une erreur de fichier a conduit à remplacer la photo des tableaux interactifs par celle du CMA. L'original peut être consulté sur la version en ligne sur le site web communal.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jacques COLIN

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie

N° 155 - Dépôt légal 04-2015

Rendez-vous gourmand

LES TUILES ... AUX AMANDES

Une recette de papy Alain, rue Warnod

(bienvenue pour fêter l'ouverture de l'Espace de la Tuilerie !!!)

Ingrédients (pour 18 tuiles) : 2 blancs d'œufs, 25 g de beurre, 100 g de sucre en poudre, 30 g d'amandes effilées, 30 g de farine, 1 pincée de sel.

Mélanger avec une cuillère en bois les blancs d'œufs, le sucre en poudre, la pincée de sel, la farine, le beurre juste fondu, puis enfin les amandes effilées, en essayant de ne pas les briser, et préchauffer le four à 180 °C. Puis, sur du papier sulfurisé posé sur une tôle, disposer en quinconce des demi-cuillerées à café de pâte.

Une fois le four chaud, enfourner et laisser cuire 8 à 10 min. Dès qu'elles commencent à dorer tout autour, décoller vivement les tuiles avec une lame de couteau et les déposer encore molles sur un rouleau à pâtisserie. Elles vont y durcir en quelques secondes.

Le conseil du chef : ne pas faire mousser le mélange blancs d'œufs-sucre sinon la pâte aura tendance à monter à la cuisson et espacer suffisamment les cuillerées de pâte car elles s'étaient en cuisant.

Rendez-vous le mois prochain pour un autre rendez-vous gourmand. Merci de me contacter via l'accueil de la Mairie pour partager vos recettes.

Dominique VALLOT



TRIBUNE LIBRE

"Quand l'effort du plus grand nombre est anéanti par l'inénarrable comportement de quelques-uns", lisais-je dans les colonnes de notre quotidien local concernant les points de collectes de nos déchets récupérables, ou comment associer cette diatribe à un sujet bien gras, bien commun, peu valorisant, même si on se décarcasse pour les valoriser, je veux parler du traitement des recyclables, ailleurs, à côté, et en particulier aux alentours des conteneurs verts dédiés.

Vous me direz pas de quoi en faire un fromage comtois en ces temps de crise morale et identitaire qui ébranle notre pays et nos cimetières mais, toute proportion gardée, pour autant lequel d'entre nous ne s'est pas pris les deux pieds en pestant contre, ici un sac d'immondices déposé lâchement entre chien et loup, là un amoncellement aussi hétéroclite qu'indécent qui déshonorerait Prévert s'il fallait l'inventorier.

Peut-on y voir quelques stigmates de notre consommation effrénée ou de notre désintérêt pour la chose collective ? J'y associerais plus volontiers de la bêtise et de la couardise, de la crétinerie et de l'inconscience en ces temps où tout un chacun peut à son aise, s'exprimer ad libitum

sur tous les réseaux dits sociaux, en hashtag plus qu'en français, tout autant sur la pollution soufrée aux confins du Kazakhstan comme des dernières frasques d'une starlette éphémère en mal d'audimat, et ce plus facilement que de reconnaître et de s'excuser de ses incivilités commises.

Bien sûr, comme souvent les spécialistes de la chose invoqueront le manque de repères sociétaux des intéressés, les familles décomposées et la faute comme toujours à l'Ecole, aussi leur répondrais-je : Que coûte-t-il de reprendre dans les chaumières quelques fondamentaux autour de la table, en coupant le son de la télé, les images suffisant, histoire de parler des choses simples, de recalcr quelques dérives, ou simplement de raconter sa journée autrement que par SMS sous la serviette ?

Le problème est que la télé toujours plus plate, trône en lieu et place du patriarche qui lui savait hausser le ton, parler du respect et réprimander quand il le fallait, on filoutait bien sûr, on transgressait parfois mais sans perdre conscience de la portée de nos actes et de la raclée à venir. Autre temps, autre mœurs ...

Cyrille COULON